



CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 3 mars 2015
à 9H30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **mardi 3 mars 2015 à 9H30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUÉRIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 3 mars 2015
à 9 H 30 à La Roche Bernard

1 RESSOURCES :

Exercice 2014 : résultats : comptes de gestion : approbation

Les comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 2014 présentent les montants et soldes identiques suivants, et ces résultats appellent les observations suivantes :

Budget annexe eau potable

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Excédent	Dépenses	Recettes	Excédent
14 145 817,24 €	2 165 347,67 €	/	2 694 414,40 €

• **En investissement**

Des travaux ont été réalisés à l'usine d'eau pour 1 133 885,84 € financés par l'excédent reporté (12 558 014,71 €) et l'emprunt de 4 693 000 € réalisé pour le compte du SMG 35, remboursé immédiatement.

• **En fonctionnement**

L'excédent reporté (590 000 €) et la redevance versée par le délégataire (6 028 026,70 €) financent la section et dégagent un excédent de 2 694 414,40 €.

Budget annexe Concession

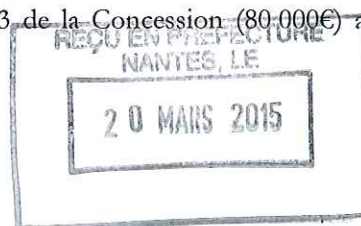
RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS		FONCTIONNEMENT
Excédent	Dépenses	Recettes	Excédent
56 636,03 €	/	/	113 602,52 €

• **En investissement**

Les sommes dues par la Région Bretagne au titre du FCTVA (29 920,54€) ont fait l'objet d'un titre de recette.

• **En fonctionnement**

La participation de la Région Bretagne au fonctionnement 2013 de la Concession (80.000€) a fait l'objet d'un titre de recette.



Budget principal

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Déficit	Dépenses	Recettes	Excédent
184 786,74 €	502 300 €	310 000 €	1 371 724,63 €

- **En investissement**

Diverses études ont été réalisées pour 201 726,23 €, le patrimoine immobilier et l'ensemble des matériels technique et informatique ont été améliorés pour 55 354,64 € et la rénovation des portes de l'écluse du barrage d'ARZAL achevée pour 920 614,32 €.

Ces études et travaux ont été financés par le FCTVA (64 901,87€), des subventions pour 547 381,71€, la dotation aux amortissements (1 127 242,82 €) et l'excédent capitalisé (415 495,57 €).

Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé.

- **En fonctionnement**

Les crédits de fonctionnement ont été consommés à 71,35 % et s'élèvent à 4 167 124,92 €. La section a été financée par les participations statutaires des départements pour 1 500 000 €, le versement du budget annexe Eau Potable pour 2 082 906,84 €, des participations pour 377 679,87 € et l'excédent reporté de 2013 pour 586 269,86 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **approuve les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 pour le budget « Principal » et les budgets annexes « Eau Potable » et « Concession » par le Payeur Départemental de Loire Atlantique**
- **autorise le Président à signer les comptes de gestion**

**Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT**


Jean François GUERIN

